

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-388/SG/FP portant ouverture d'un concours professionnel spécial d'accès au cadre des commis des services administratifs et financiers du corps territorial de l'administration générale .

n° 73-388/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un concours professionnel spécial pour l'intégration dans le cadre des commis des services administratifs et financiers du corps territorial de l'administration générale sera ouvert le mercredi 4 avril 1973 à 7 heures à l'école de la zone portuaire sud.

Art. 2

— Les déclarations de candidature, accompagnées de toutes les pièces réglementaires émanant des agents auxiliaires et des agents contractuels ayant rempli des fonctions de secrétaire ou de comptable pendant une période de cinq ans et âgés de moins de 45 ans, devront parvenir au service du personnel (Ministère de la Fonction publique) au plus tard le samedi 24 mars 1973 avant midi.